



SOCIALISTES
ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mélanie THOMIN

Députée du Finistère

Membre de la commission des Affaires économiques

Vote unanime de la proposition de résolution européenne portée par Mélanie Thomin portant sur les mesures miroirs agricoles.

L'Assemblée nationale a voté massivement hier soir contre l'accord commercial UE-Mercosur.

Dans la continuité de ce débat, la proposition de résolution européenne (PPRE), dont je suis la rapporteure, a été adoptée à l'unanimité en Commission des affaires économiques. Ce texte vise à lutter contre les concurrences déloyales dans nos filières agricoles en renforçant les mesures-miroirs de l'Union européenne.

L'agriculture française souffre de distorsions de concurrence qui impactent le revenu des agriculteurs. Sur les barrages agricoles, le monde paysan nous l'a prioritairement rappelé.

Ainsi cette PPRE représente une opportunité concrète pour protéger notre agriculture des effets dévastateurs de l'accord UE-Mercosur et des dérives du libre-échange.

L'instauration de mesures-miroirs permet de garantir que les produits importés soient soumis aux mêmes standards vertueux qu'au sein de l'Union européenne. Comment rivaliser face à des exploitations brésiliennes pouvant atteindre l'équivalent de dix fois la taille de Paris ? 145 des 427 pesticides utilisés au Brésil sont strictement interdits en Europe. Sans compter hormones et antibiotiques de croissance abondamment utilisés dans les élevages bovins sud-américains.

Les mesures miroirs sont un moyen opérant de lutter contre l'accord UE-Mercosur et au-delà. Elles servent plusieurs objectifs : préserver la santé humaine, environnementale et animale, promouvoir les pratiques vertueuses en agriculture et surtout protéger les revenus de nos agriculteurs.

L'inversion de la charge de la preuve est une nécessité. Ainsi, nous proposons à travers l'une des mesures miroirs que les pays exportateurs aient l'obligation de faire certifier les conditions de production et de transformation par un organisme tiers, agréé par l'Union européenne.

Nous proposons encore, de renforcer le règlement INCO pour une meilleure information du consommateur sur la provenance et l'origine des denrées alimentaires et agricoles (UE – hors-UE).

Ce vote unanime est une étape déterminante. Avec le groupe Socialistes et apparentés, nous souhaitons désormais que ce texte soit examiné au plus tôt dans l'hémicycle.

L'adoption de ce texte constitue un arsenal de solutions concrètes, que nous proposons, clé en main, au gouvernement pour défendre et renforcer la position de la France à Bruxelles.

Lors du débat en séance hier soir, la ministre du Commerce extérieur, Sophie Primas, a exprimé sa volonté de soutenir notre initiative parlementaire, en particulier à travers la reprise de ces mesures miroirs.

Je souhaite désormais que le gouvernement tienne ses engagements, en adressant un message de soutien concret à cette proposition de résolution.

Opposante farouche à l'accord U-E-Mercosur, je souhaite que ce travail parlementaire puisse alimenter le front du refus à Bruxelles, mais aussi protéger avec force l'avenir de notre monde paysan.